

Extrait du livre des minutes d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 17 juin 2026 à 19 h 20, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

CR 173-06-2026

MRC DE PORTNEUF - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2025-2026 - FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) VOLET 2 - DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET VOLET 3 - VITALISATION

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf a signé, en décembre 2025, l'*Entente de développement territorial du Fonds régions et ruralité intégrant le volet 3 - Vitalisation* avec le ministre responsable de la Capitale-Nationale;

CONSIDÉRANT que selon l'entente, un rapport d'activité pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 doit être produit, adopté et diffusé sur le site Web de la MRC et transmis au Secrétariat à la Capitale-Nationale;

CONSIDÉRANT que le rapport d'activité a été préparé selon les exigences présentées dans l'annexe C de l'entente;

CONSIDÉRANT que la saisie des données de reddition de comptes exigée dans l'entente a été réalisée sur le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) dans l'outil de reddition de comptes de suivi intégré du FRR (W11);

Il est proposé par M. Tommy Lefebvre et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf adopte le rapport d'activité préparé par le service du Développement du territoire et de l'économie et que ce dernier soit transmis au Secrétariat à la Capitale-Nationale;

QUE ce rapport soit diffusé sur son site Internet tel que requis à l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Ce 18 juin 2026



Josée Frenette
Greffière-trésorière